

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Entente triennale pour La Roulotte de Paul Buissonneau!

Repentigny, le 7 juin 2016 – Desrosiers Hébert Avocats est heureux d’annoncer qu’il a conclu une entente de partenariat de trois ans avec la Ville de Saint-Gabriel afin de soutenir cette dernière dans ses efforts de développement et de consolidation du projet de La Roulotte de Paul Buissonneau.

Se faisant, Desrosiers Hébert Avocats devient donc le présentateur officiel de la tournée estivale de La Roulotte de Paul Buissonneau pour les saisons 2016, 2017 et 2018. Rappelons que la firme l’avait aussi été pour la tournée 2015.

« Monsieur Buissonneau a permis de démocratiser l'art théâtral et de rendre accessible aux petits comme aux grands des pièces de qualité. Il nous importe de voir cette tradition se perpétuer dans les années à venir, ce pourquoi il nous fait plaisir de contribuer afin de rendre possible cet événement familial » a déclaré Me Philippe Desrosiers, président-fondateur de Desrosiers Hébert Avocats.

Paul Buissonneau était un passionné de théâtre et un visionnaire. Déjà dans les années 50, il s'occupait de la roulotte de théâtre ambulant qui se déplaçait dans la ville de Montréal. Des milliers d'enfants ont pu s'émerveiller devant les spectacles offerts et ainsi découvrir ce volet de la culture québécoise. Il y a quelques années, ce monument de la télévision et du théâtre fit don de la roulotte originale à la Ville de Saint-Gabriel, laquelle décida de la restaurer et de créer la tournée estivale de La Roulotte de Paul Buissonneau.

Desrosiers Hébert est une firme d’avocats implantée sur tout le territoire Lanaudois et exerce son expertise principalement dans le domaine des relations du travail et des ressources humaines.

-30-

Source

Gabrielle Lefebvre

Adjointe

Tél. : 1.877.654.2345

Courriel : glefebvre@desrosiershebert.com